

Gérer les risques juridiques de l'exploitation des contenus sur différents supports média

Exploiter licitement images, sons, textes, vidéos, films, captations, bases de données appartenant à autrui

→ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La formation Gérer les risques juridiques de l'exploitation des contenus sur différents supports média permet de:

Acquérir les réflexes pour identifier les droits concernés, les autorisations à obtenir et les responsabilités encourues.

Définir les stratégies de concertation avec les titulaires de droits.

Définir une stratégie de défense en cas de contestation.

→ Site web / Réf : C1363

→ **CATÉGORIE**
Fondamentaux

→ **VOTRE CONSEILLER DE FORMATION**
Christine LAPOMPE-PAIRONNE / Tél. 01 49 83 25 01
clapompepaironne@ina.fr

DURÉE
3 JOURS

EFFECTIFS
8 pers.

Publics concernés

Personnels des services juridiques de sociétés de programme, de sociétés de production.
Services de communication, personnels des services audiovisuels intégrés aux entreprises.

Prérequis

Aucun.

Issy

> du 18/05/2020
au 20/05/2020

> du 18/05/2020
au 20/05/2020

> du 18/05/2020
au 20/05/2020

Session intra sur demande

**PRIX NET
DE TAXE**

1340 €



FORMATEURS

Docteur en droit, avocat à la Cour, spécialiste en droit de la propriété intellectuelle.

Chargé d'enseignement à l'Université, médiateur.

CONTENU

→ Rappel des fondamentaux de la propriété intellectuelle :

- comprendre les droits d'auteur, les droits voisins, les droits de propriété industrielle et les autres droits concernés,
- présentation des différentes exceptions légales aux droits d'auteur.

→ Déterminer les droits en cause sur les œuvres appartenant à des tiers au travers d'une grille de lecture :

- droits à lever sur les photos, vidéos, cinémas, musiques, textes, bases de données, archives, etc., quels que soient les médias concernés et les modes de diffusion (numériques ou non),
- ☒- prise en compte du droit à l'image et du respect de la vie privée,
- analyse de la notion de tiers, droit d'auteur des salariés et des stagiaires.

→ Rechercher et identifier les titulaires de droits et prise de contact :

- méthodologie de recherche et d'identification des titulaires de droit,
- analyse de leur positionnement dans la

chaîne des droits,

- stratégies de négociation amiable.

→ Procéder à l'obtention des droits :

- types de contrats,
- mode de rémunération.
- Connaître les sanctions applicables en fonction du type d'utilisateur et des titulaires de droit :
 - régimes de responsabilité (utilisateurs personnes physiques ou morales, éditeurs de site, hébergeurs, FAI, éditeurs diffuseurs, producteurs...),
 - sanctions civiles ou pénales, dommages et intérêts,
 - modes alternatifs de règlement des différents.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Analyse de cas pratiques et de jurisprudence.

MATÉRIELS UTILISÉS

→ Salle de cours.

POUR PROLONGER CETTE FORMATION

→ Approfondir les droits d'auteur, les droits voisins et le droit à l'image (C0017)

→ Droit de l'internet et des usages numériques (C1361)